

# Mercosur : favoriser le développement économique durable. Simplifier l'accès à la technologie suisse.

## Informations et faits sur l'accord de libre-échange

- **La technologie suisse innovante a le potentiel d'améliorer la protection de l'environnement et du climat dans les États du Mercosur.**
- **L'accord de libre-échange favorise le développement économique durable et la prospérité dans les États du Mercosur et en Suisse.**
- **L'accord facilite l'exportation des produits suisses vers un marché de 260 millions de personnes. Les PME suisses qui n'ont pas de succursale en Amérique latine, en particulier, en bénéficieront.**
- **L'UE a déjà conclu un accord de libre-échange. Sans un contrat équivalent, la Suisse n'aurait souvent aucune chance de concurrencer l'UE. Le rejet de l'accord de libre-échange aurait donc des inconvénients majeurs.**



Graphique : les États du Mercosur sont le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Le Venezuela a été suspendu. La Bolivie est en voie d'intégration.

### De quoi est-il question ?

La Suisse, affiliée à l'AELE, et les États du Mercosur ont mené à bien les négociations sur un accord de libre-échange en été 2019. Grâce à cet accord, près de 95% des exportations suisses vers l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay seront exonérées de taxes douanières ou ces dernières seront considérablement réduites.

En outre, les entraves techniques au commerce seront éliminées, l'accès au marché sera facilité pour les prestations de services et les relations économiques bilatérales renforcées. Un dialogue entre les pays est prévu dans le domaine de la durabilité.

L'accord prévoit des contingents pour l'importation de produits agricoles en Suisse. Leur restriction permet d'éviter un effondrement des prix en Suisse.

### Comment la technologie suisse peut-elle protéger l'environnement et le climat ?

Grâce à l'accord de libre-échange, les clients des États du Mercosur pourront accéder plus facilement et à moindre coût à des produits suisses innovants et de haut de gamme. **Ceux-ci peuvent apporter une contribution significative à une meilleure protection locale de l'environnement et du climat.** La Suisse dispose donc d'un levier important pour assurer une plus grande durabilité dans le monde entier.

Une des raisons du déboisement de la forêt tropicale est, entre autres, que l'économie locale ne peut pas assurer la prospérité par l'intermédiaire d'un secteur industriel et de services performant. **La libre circulation des biens et des services favorise un développement économique durable au profit de tous.**

## Comment les PME suisses profitent-elles de l'accord de libre-échange ?

Aujourd'hui déjà, l'industrie MEM suisse exporte des produits d'une valeur de 600 millions de francs par an vers les États du Mercosur.

Donc, tout va bien ? Pas du tout !

Les taxes douanières élevées (jusqu'à 35%) ont favorisé deux évolutions : tout d'abord, elles ont forcé de nombreuses entreprises suisses à produire sur place dans les pays respectifs. Cela a directement coûté des emplois en Suisse. Pour ces entreprises, l'accord de libre-échange arrive un peu trop tard. Toutefois, les mesures d'allègement commercial pourraient conduire au rapatriement de certaines étapes de production en Suisse.

Ensuite, ce sont aujourd'hui les entreprises pour lesquelles une délocalisation de la production est hors de question qui sont désavantagées. Ceci concerne les PME suisses qui n'ont pas de succursale en Amérique latine. **L'accord de libre-échange donne à ces PME la possibilité de vendre davantage de produits suisses à l'avenir. Les emplois en Suisse en profitent directement.**

## L'accord porte-t-il atteinte à l'agriculture suisse ?

Non. L'accord prévoit des contingents pour l'importation en Suisse de produits agricoles, y compris la viande bovine, en provenance des États du Mercosur. Les chiffres exacts ne seront connus que lorsque l'accord sera publié fin 2019.

Toutefois, il est prévisible que les contingents relativement faibles n'entraîneront pas un effondrement des prix en Suisse. L'accord offre également aux agriculteurs suisses la possibilité d'exporter du fromage ou d'autres spécialités vers l'Amérique du Sud, par exemple.

## Sans accord, les employés et les entreprises suisses sont désavantagés.

Après deux ans de négociations, l'UE et le Mercosur se sont mis d'accord cet été sur un accord commercial global. Cet accord prévoit des réductions tarifaires et des allègements similaires à ceux de l'accord suisse.

**En l'absence d'un accord comparable, les entreprises suisses ont un énorme désavantage par rapport aux entreprises de l'UE. Les entreprises suisses devraient encore payer jusqu'à 35% de taxes douanières, ce qui n'est pas le cas de leurs concurrents de l'UE. Cela compromettrait également le niveau actuel des exportations, car les entreprises suisses n'auraient souvent aucune chance d'être compétitives à l'avenir.**

Le rejet de l'accord Mercosur aurait donc des conséquences pour les travailleurs et les entreprises du secteur de l'exportation. Des places de travail seraient menacées. Et cela aggraverait encore la situation économique déjà difficile de l'industrie.



Le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de l'éducation et de la recherche, déclare :

« Imaginez que l'UE a un traité et que nous n'en avons pas, alors les pays membres de l'UE sont exemptés des taxes douanières et nous payons en moyenne 7%, parfois jusqu'à 35%. Cela signifie qu'une entreprise suisse n'a plus aucune chance face à la concurrence du Bade-Wurtemberg. »

Source : Sonntagszeitung, 1.9.2019 / photo : www.wbf.admin.ch

## Résumé : oui à l'accord Mercosur

L'accord de libre-échange avec les États du Mercosur est bénéfique. Il réduit au minimum les tarifs douaniers parfois élevés et les autres entraves au commerce qui existent aujourd'hui. Cela profite aux PME suisses qui produisent en Suisse et exportent à partir de ce pays. Grâce à une technologie innovante et à des produits modernes, l'industrie suisse peut contribuer à une plus grande durabilité et à la protection de l'environnement en Amérique latine. En cas de rejet, la Suisse serait toutefois désavantagée par rapport aux États membres de l'UE qui ont déjà conclu un accord.

C'est pourquoi Swissmem et ses plus de 1 100 entreprises membres soutiennent l'accord avec les États du Mercosur.

## Votre interlocuteur

### Swissmem

Pfingstweidstrasse 102, case postale, 8037 Zurich  
Téléphone +41 44 384 41 11  
www.swissmem.ch

### Jean-Philippe Kohl

Chef Politique économique  
[j.kohl@swissmem.ch](mailto:j.kohl@swissmem.ch)